

REGLEMENT DU MARATHON DE JUGON

1. L'APPEL DES EQUIPES SE FERA PAR TIRAGE.
2. TIRAGE AU SORT UN NUMERO DIRECT
3. DEUX PECHEURS EN ACTION DE PECHE
4. LE REMPLACANT A JUSTE LE DROIT DE REMONTER DES LIGNES
5. LES REPERES FIXES SONT INTERDITS APRES L'AMORCAGE
6. LE CONCOURS DEBUTERA LE SAMEDI A 11 HEURES ET SE CLOTURERA A 18 HEURES. *Pas de pause le midi*
7. LE DIMANCHE OUVERTURE DES BOX A 7 H30, DEPART 9 HEURES ET CLOTURE A 16 HEURES *Pas de pause le midi*
8. L'AMORCAGE LOURD COMMENCERA 10 MINUTES AVANT LE DEBUT DES MANCHES. (avertissement sonore)
9. LES PESEES SE FERONT A LA FIN DE CHAQUE MANCHE (anguilles non comptabilisées)
10. PRISE D'UNE GROSSE CARPE : PREVENIR LE COMMISSAIRE ET ELLE SERA PESEE APRES SA CAPTURE ET REMISE A L'EAU.
11. CLASSEMENT DU CONCOURS : AU POIDS (1POINT PAR GRAMME) CLASSEMENT PAR SECTEUR ET PAR JOUR. Le premier du samedi marque 1 pt, le second 2pts et ainsi de suite. Classement général correspondant à l'addition des points du samedi et du dimanche. Le plus petit score remporte le trophée.
12. TROIS SECTEURS OPEN : CANNES 13,00 ml, ANGLAISE ET PLOMBEE (VOIR PLAN)
13. PRISE D'UN CARNASSIER TOUT POISSON NON MAILLE SERA REMIS A L'EAU.
14. LES ORGANISATEURS DECLINENT TOUTES RESPONSABILITES EN CAS D'ACCIDENT, DE VOL OU DE DETERIORATION DU MATERIEL DE PECHE, VEHICULES ET PERSONNES
15. TOUT EQUIPAGE NE RESPECTANT PAS LE REGLEMENT SERA IMMEDIATEMENT DISQUALIFIE.
16. PAR TEMPS D'ORAGE L'EPREUVE SERA SUPENDUE ET LE TEMPS PERDU NE SERA PAS RECUPERE
17. L'ABUS D'ALCOOL DURANT L'EPREUVE CONDUIRA A LA DISQUALIFICATION IMMEDIATE DE L'EQUIPE ET A SON INTERDICTION POUR LES PROCHAINES EDITIONS

**RDV TIRAGE AU SORT LE SAMEDI 9 SEPTEMBRE A
8H00 A LA STATION SPORT NATURE
(centre nautique)**

MERCI